







Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2012 **DELIBERATION N° 35 -2012/CCDS** RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA COUPE DE FOOTBALL DU PLATEAU DES SAVANES

L'an deux mil douze et le vingt-cinq septembre 2012 à dix-huit heures, le Conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Charles RINGUET, Premier Vice-président.

Titulaires présents :

MM. RINGUET Charles, PUTCHA Robert, HORTH René-Serge, GABRIEL Jean-Christian, MAGLOIRE Adelson Mmes LEVEILLE Annick, CARISTAN Lydie, Karine ZULEMARO, CLET-COURAT France

Suppléants présents

Mme CHAMPESTING Maëva M. ANTOINETTE Georges Richard

Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Titulaires absents excusés :

M. MADELEINE Jean-Claude, Président LAZZAROTTO William

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu les statuts de la CCDS Vu la délibération du 29 juin 2012,

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport, Article 1.

APPROUVE la convention de définition des modalités du soutien financier à la Ligue de Football pour les années 2012, 2013 et 2014 pour l'organisation de la Coupe de football du Article 2.

plateau des savanes.

INSCRIT les dépenses correspondantes au budget de la CCDS Article 3.

AUTORISE le Président à signer tous les actes y afférents. Article 4.

Vote:

-Nombre de conseillers en exercice : 20 -Nombre de conseillers présents : 12

-Pour: 12 -Contre: 00 -Abstention(s): 00 Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 25 septembre 2012 Pour extrait et certifié conforme

P/ le Président empêché

Le 1er vice-président

Charles RINGUE

PREFECTURE DE LA GUYANE BUREAU DU COURRIER

2 8 SEP. 2012

ARRIVÉE

Transmis A.....